

4 MISSIONS LOCALES DANS LE CHER

55 points d'accueil, 66 salariés,
6 213 jeunes accompagnés

Vierzon

Mission locale Vierzon
28 avenue Pierre Sémard
18100 Vierzon
02 48 75 85 12
accueil@mlj-vierzon.fr

14 permanences et relais

Aubigny-sur-Nère

Mission locale Sancerre Sologne
Maison de l'emploi,
27 avenue de la gare,
18700 Aubigny-sur-Nère
02 48 58 35 91
missionlocale@sancerresologne.fr

**1 antenne
5 permanences et relais**

Bourges

Mission locale Bourges
Mehun-sur-Yèvre
Saint-Florent-sur-Cher
8C enclos des Jacobins,
18000 Bourges
02 48 65 39 97
accueilmlbourges@missionlocale-jeunes.fr

**2 antennes
17 permanences et relais**

Saint-Amand-Montrond

Mission locale Cher sud
2 rue Racine,
18200 Saint Amand Montrond
02 48 82 10 35
contact@mlchersud.fr

**3 antennes
11 permanences et relais**



Directeur de la publication: Patrick MARCHAND Réalisation: SESE (Service Étude, Statistiques, Évaluation) Publication: mars 2019 - www.goodby.fr

DIRECCTE INFOGRAPHIE
RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

L'accompagnement des jeunes par les missions locales

DÉPARTEMENT DU CHER EN 2017

Une mission locale est une association du service public de l'emploi. Elle a pour mission de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion socio-professionnelle par un accompagnement global : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. Elle s'appuie notamment sur des dispositifs mis en place par l'Etat (PACEA, Garantie jeunes, contrats aidés...) et les collectivités territoriales.



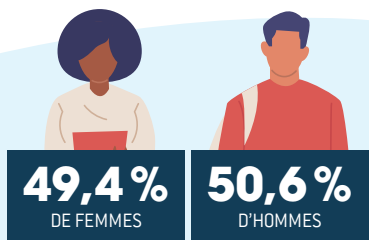
L'accompagnement des jeunes par les missions locales
Département du Cher

centre-val-de-loire.direccte.gouv.fr/Etudes-et-statistiques



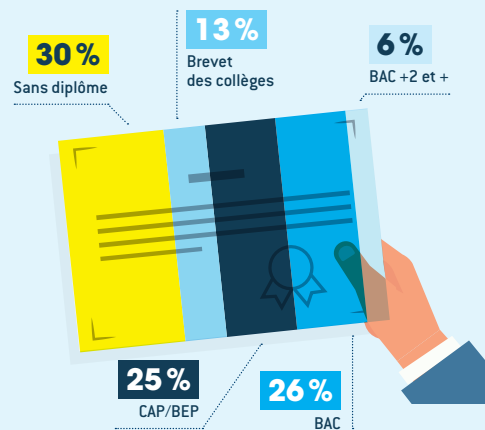
6 213 JEUNES ACCOMPAGNÉS

PAR LES MISSIONS LOCALES DU CHER EN 2017



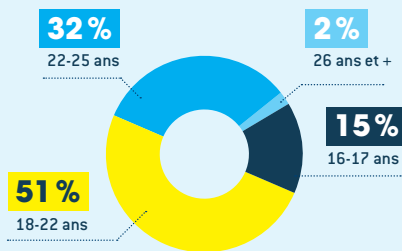
Plus d'1 jeune sur 2 accompagné par le réseau est qualifié (54%)

RÉPARTITION DES JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR NIVEAU DE QUALIFICATION

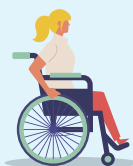


1 jeune sur 2 est âgé entre 18 et 21 ans

RÉPARTITION DES JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR TRANCHE D'ÂGE



2 157 jeunes **nouvellement** accueillis en 2017



122 jeunes accompagnés par les missions locales sont reconnus **travailleurs handicapés**



594 jeunes ont bénéficié de la Garantie jeunes* en 2017

La Garantie jeunes s'adresse aux jeunes de 16 à 26 ans en situation de vulnérabilité.

Ce dispositif, mis en œuvre par les missions locales, consiste en un accompagnement renforcé vers l'emploi et l'autonomie.

Il est assorti d'une allocation d'un montant équivalent au revenu de solidarité active (RSA) pendant les périodes sans emploi ou formation.

* cofinancement par l'Union Européenne

Bilan de l'accompagnement des jeunes

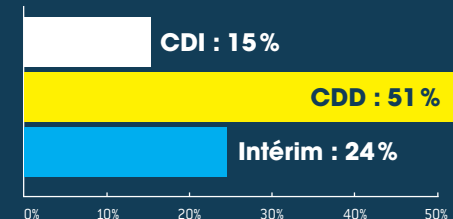
1 253 ont bénéficié d'une ou plusieurs périodes d'immersion en entreprise

242 ont signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

779 ont accédé à une formation, dont 218 sont retournés en scolarité

2 314 ont conclu au moins un contrat de travail (hors alternance)

Au total, **3 695** contrats ont été signés



25,8%

des jeunes accompagnés en 2017 résident en ZRR*, soit 1 603 jeunes.



1 jeune sur 3 réside en zone d'habitat prioritaire



16% des jeunes accompagnés en 2017 résident en QPV*, soit 994 jeunes.

*ZRR : une zone de revitalisation rurale (ZRR) est un ensemble de communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), caractérisé par une très faible ou faible densité de population et répondant à l'un des trois critères socio-économiques suivants : un déclin de la population, un déclin de la population active et une forte proportion d'emplois agricoles.

*QPV : un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville est un territoire d'intervention du ministère de la Ville, identifié selon un critère unique, celui du revenu par habitant.

Sources : I.Milo et Pop-extranet

Le financement des missions locales dans le département du Cher

Leur activité principale est cofinancée par l'Etat, les collectivités locales et territoriales.

